



PROJET D'ETABLISSEMENT **COLLEGE ET LYCEE SAINTE-MARIE – SAINT-DOMINIQUE**

Sainte-Marie Saint-Dominique veut maintenir une tradition d'excellence scolaire pour permettre à chaque élève de donner le meilleur de lui-même. Cette tradition passe par l'accueil de tous les élèves, un primat donné à la relation avec les jeunes et au suivi personnalisé, la proposition de valeurs fortes : sens de l'effort, apprentissage de l'autonomie...

L'établissement veut aider les jeunes à s'ouvrir à toutes les valeurs capables de les épanouir et de leur donner la maturité nécessaire aux adultes qu'ils seront demain : goût du beau, ouverture aux problèmes de toujours et d'aujourd'hui, amitié franche, esprit d'équipe, volonté du bien commun, sens de l'engagement et des responsabilités.

La pédagogie de l'établissement, fondée sur l'échange, vise à éclairer la raison pour qu'elle accepte spontanément la discipline nécessaire, sans laquelle aucun progrès humain n'est possible.

Ce projet a pour ambition de former des hommes et des femmes qui puissent donner à leur vie sa plénitude sur les plans physique, intellectuel, moral et spirituel. Il repose sur la conviction que l'éducation donnée doit contribuer à l'épanouissement de toutes les valeurs humaines et chrétiennes.

La compétence requise pour mener une vie ainsi orientée s'acquiert au-delà du simple savoir, au travers d'une personnalité libre et responsable dans la fidélité à l'Évangile.

Le projet de Sainte-Marie Saint-Dominique tant en internat qu'en externat, au collège ou au lycée, vise à développer une culture de la personne. Pour servir ce projet, **un encadrement professionnel est au service des élèves afin** :

1 – D'aider les jeunes à donner un sens à leur vie

Etablissement Catholique d'éducation, Sainte-Marie Saint-Dominique se réfère aux valeurs de l'Évangile. Lieu de vie éducatif, Sainte-Marie Saint-Dominique, soucieux de développer une culture de la personne propose aux jeunes de vivre les valeurs chrétiennes. Parmi ces valeurs, celle du respect s'impose à tous.

L'établissement propose également aux jeunes, sous diverses formes, les savoirs qui leur permettent de comprendre les sources religieuses de leur histoire et d'appréhender la dimension spirituelle de leur être.

L'établissement propose enfin aux jeunes qui le souhaitent un enseignement de la foi catholique : tous ceux qui le souhaitent peuvent également vivre et célébrer cette foi dans l'établissement.

2 – D'acquérir de solides connaissances :

Le Collège et le Lycée veillent, dans l'intérêt des élèves :

➤ à la compétence des enseignants, tant sur le plan des diplômes requis que sur celui de leurs aptitudes pédagogiques et de leurs qualités d'éducateur ;

➤ à une qualité de travail de la part de l'élève ainsi qu'à une qualité d'enseignement dispensé en conformité avec les programmes de l'Éducation Nationale ;

➤ aux méthodes d'enseignement résolument actives qui permettent d'épanouir la perception de la vie sociale, l'esprit de solidarité et d'émulation, préférables à l'individualisme et à la concurrence, afin d'atteindre, par un contrôle continu et rigoureux des connaissances, le passage dans la classe supérieure en ne perdant jamais de vue l'intérêt de l'élève ;

➤ à développer le souci de travailler en équipe (et en interdisciplinarité pour les professeurs), la transmission d'un apprentissage de techniques et méthodes, et d'un savoir-faire à travers toutes les disciplines et activités.

3 – De développer la personnalité et éduquer à la liberté :

L'acquisition du savoir ne constitue pas la seule fin de l'Éducation. Nous nous devons d'inculquer à nos élèves l'apprentissage de la liberté.

Celui-ci passe par le développement harmonieux de la personnalité et du jugement de chaque enfant ou adolescent dans le respect de l'autre.

La découverte de la justice, qui implique des droits et des devoirs, doit devenir une réalité tant envers soi qu'avec les autres.

Chaque Educateur, dans le respect de soi et de l'autre, essaie de comprendre les jeunes, tient compte de leur liberté, celle qui leur permet d'être responsables et de se prendre véritablement en charge pour s'incarner en responsabilité. Ces exigences s'imposent également aux jeunes entre eux et envers le monde des adultes.

.../...

Nos moyens pour y parvenir :

La réalisation de ces objectifs requiert la collaboration de TOUS, animée par un travail d'équipe.

L'Education suppose une durée, elle ne se réalise pas dans un acte unique. De même, l'Etablissement ne peut en aucun cas se substituer au rôle indispensable et irremplaçable de la famille.

Les structures que nous proposons doivent être perçues comme une présence, une aide pour les jeunes qui ont besoin de temps, de soutien – ce soutien étant la présence vivante des éducateurs.

A côté de la responsabilité des jeunes, qui doit être sans cesse croissante, existe celle des adultes. Ce sont eux, parents, enseignants, éducateurs, qui détiennent l'autorité. Car accueil, écoute, disponibilité ne veulent pas dire démission.

Nos engagements :

L'Etablissement est ouvert, conformément à la loi, aux jeunes sans distinction d'origine et de croyance.

Néanmoins, il va de soi que ce présent document ne peut s'entendre sans une adhésion pleine et entière de tous les membres de la Communauté Educative.

Il prend tout son sens, cependant, dans une perspective chrétienne.

Elèves :

Ils représentent la finalité même de l'Etablissement.

Ils participent à la vie de la classe par l'exemple, l'intérêt au travail, le goût de l'effort et aussi par la simplicité, la franchise de leurs actes et le respect de l'autre. Dès les petites classes, s'acquiert le sens de l'effort qui permettra ensuite à chaque enfant de donner à la mesure de ce qu'il a reçu, en acceptant les exigences du travail scolaire. **Chaque élève devra tendre à l'excellence entendue comme un dépassement de soi qui repousse toujours plus loin ses propres limites.**

Il est nécessaire, surtout pour les plus grands, qu'ils soient sensibilisés au fait qu'ils sont les artisans de leur avenir et que tous les adultes sont là pour les y aider.

La direction :

Elle est gardienne et garante de l'esprit et de l'application du Projet Educatif.

Il lui appartient, aidée par la tutelle et en accord avec elle, de décider des moyens à mettre en œuvre.

Personnels administratifs et de service

Enseignants et éducateurs :

L'adhésion aux objectifs énoncés ci-dessus suppose de leur part :

- d'accroître leurs compétences par une formation professionnelle et personnelle ;
- d'adopter une attitude d'ouverture, de dialogue et d'attention en pleine conscience des droits et des devoirs de chacun envers soi et envers les autres, quelles que soient leurs fonctions ;
- de développer la vitalité professorale au sein même d'une même discipline comme au sein d'une même classe en liaison avec les responsables ;
- de cultiver une collaboration efficace et privilégiée avec la famille (enseignants de tous niveaux, professeurs, principaux, éducateurs) ;
- une disponibilité à l'enfant dans le travail et dans les activités annexes (sorties culturelles, animations diverses...).

Parents :

L'adhésion aux projets énoncés ci-dessus suppose de leur part une acceptation de la visée éducative, mais aussi des dispositions et décisions concrètes prises par les enseignants ou responsables.

Il doit exister entre parents et éducateurs un climat de confiance, de vérité et de franchise qui constitue un enrichissement pour les élèves, les familles, la Communauté Educative toute entière.

Loyalement accepté et appliqué, dans un climat de Liberté et de Responsabilité, ce projet devrait permettre à chacun, quel que soit son stade d'évolution personnelle, de s'épanouir pleinement.